

GRATUITÉ ! SCOLAIRE !

Parce que l'éducation est un droit et non un privilège réservé aux plus fortuné-e-s.

En 2008-2009, les baisses d'impôt des particuliers feront qu'il y aura 1,246 milliard de moins dans les coffres de l'État.

Depuis 2003, le fardeau fiscal des entreprises a été réduit de 3,8 milliards de \$.

Coût de l'abolition des frais de scolarité collégiaux et universitaires : 550 millions (soit moins de 1% des dépenses gouvernementales.)

LA GRATUITÉ SCOLAIRE : UN CHOIX DE
SOCIÉTÉ!

